

# REGISTRE DES DELIBERATIONS

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU  
GARD

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

DELIBERATION N° 01  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

Nombre de membres

| Afférents<br>au<br>Conseil<br>Municipal | En<br>exercice                  |
|---|---------------------------------|
| 19                                      | 19                              |
| Présents                                | Qui ont<br>pris part<br>au vote |
| 15                                      | 19                              |

Date de la  
convocation  
02/07/2020

OBJET  
DE LA  
DELIBERATION

DESIGNATION  
DES DELEGUES  
TITULAIRES ET  
SUPPLEANTS EN  
VUE DE  
L'ELECTION  
SENATORIALE  
DU 27 SEPTEMBRE  
2020



L'an deux mille vingt et le dix juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- Karine MATHIEU, procuration donnée à Karine PERROTIN,
- Bruno ETTORI, procuration donnée à J-Claude MAZAUDIER,
- J-Marie CUILLE, procuration donnée à Lisette RAVAT,
- Jocelyn PORTAL, procuration donnée à Catherine REWUCKI.

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

**Vu** le code électoral, notamment l'article R131 relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux,

**Vu** le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2121-15 et suivants,

**Vu** la circulaire NOR INTA2015957J du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

**Vu** l'arrêté N°30-2020-07-01-001 du 1<sup>er</sup> juillet 2020 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner par le Conseil Municipal, en vue de l'élection des sénateurs,

**Considérant** qu'il convient que le Conseil Municipal se réunisse le 10 juillet 2020 pour élire ces délégués,

**Considérant** que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020 ;

Après appel de candidatures se présente

La liste conduite par M. Jean-Claude MAZAUDIER « Agir pour St-Chaptes » composée de :

Délégués titulaires :

- J-C MAZAUDIER
- L RAVAT
- G CHANEAC
- C REWUCKI
- J PORTAL

Délégués Suppléants :

- K PERROTIN
- A ZAMBUJO
- C CARIAT

La liste conduite par J-Michel SARTEL « Pour St-Chaptes avec vous » composée de :

- J-M SARTEL
- M FILIPIAK
- J-N DESPRES

Le Conseil municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Votants : **19**

Votes blancs ou nuls : **0**

Votes exprimé : **19**

**16** Votes pour la liste conduite par M. J-Claude MAZAUDIER :

**3** Votes pour la liste conduite par M. J-Michel SARTEL

La liste de M. J-Claude MAZAUDIER a obtenu **5** délégués titulaires et **3** suppléants.

La liste de M. J-Michel SARTEL a obtenu **0** délégué titulaire et **0** suppléants.

Un procès-verbal des opérations de vote est dressé et signé par les membres du bureau de vote.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER

